

Courriel de Michel PY, candidat Les Républicains

Monsieur Loquais,

J'ai bien reçu votre message, et je vous remercie d'avoir pris le temps de me faire part de vos questions, et de vos inquiétudes. Je les comprends, et les partage. En effet, conseiller communautaire du Grand Narbonne, je soutiens pleinement toutes les mesures prudentielles et réfléchies, visant à évaluer les divers procédés de traitement des nitrates sur le site de Malvésí. En cela, je défends et j'applique l'indispensable principe de précaution, inscrit en février 2005 dans la Constitution française, sous la présidence de Jacques Chirac.

Par courrier en date du 17 avril dernier, adressé par Jacques Bascou, président du Grand Narbonne, nous avons ainsi sollicité le préfet de l'Aude. Nous lui avons transmis la motion adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Narbonne, ayant pour objectif, précisément, de « *solliciter le préfet pour la désignation d'un comité d'experts indépendants qui sera chargé de réaliser les études et sondages nécessaires sur le site de Malvésí, préalablement à la délivrance de toute autorisation d'exploitation. Ces études doivent également évaluer les conséquences pour l'environnement et la santé des habitants du projet alternatif d'Extraction du Nitrate.* ».

Considérant la forte mobilisation des associations locales, nous avons ainsi rappelé au préfet l'impérieuse nécessité de traiter les effluents présents dans les bassins d'évaporation d'AREVA, tout en insistant sur les contestations soulevées par le projet présenté par l'entreprise.

Par courrier en date du 22 mai, le préfet nous a répondu, nous informant qu'il avait sollicité la direction d'AREVA, les services de la DREAL et de l'ARS afin de « *disposer de tous les éléments de réponse concernant les questions et propositions émises par les associations et les citoyens sur ce projet* ». Par ailleurs, le préfet a signé un nouvel arrêté de sursis à statuer afin de permettre aux membres du CODERST (Conseil Départemental De l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) de disposer de l'ensemble de ces données complémentaires.

Vous le voyez ; nous restons vigilants, conscients que tout procédé de traitement des bassins insuffisamment expertisé pourrait avoir de lourdes conséquences pour le territoire, tant environnementales qu'économiques et sanitaires.

Je n'ai jamais transigé, et ne transigerai jamais, lorsque la santé des personnes est en jeu. S'il est avéré que le procédé présenté par AREVA, ou tout autre procédé de traitement, présente un quelconque danger pour la santé des Narbonnais, je m'y opposerai avec une grande fermeté.

Maire de Leucate, conseiller régional, j'ai toujours veillé à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger, préserver le territoire, la population, son cadre de vie et sa santé. Député, je poursuivrai le combat, ardemment.

J'espère avoir répondu à vos interrogations.

Je vous prie de croire, Monsieur Loquais, à l'expression de mes salutations respectueuses.